



Syndicat mixte  
pour l'aménagement et la gestion  
du Parc naturel régional  
de la Forêt d'Orient  
Maison du Parc  
10220 Piney

## Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

**OBJET :**  
**Modification des  
statuts du Syndicat  
mixte pour  
l'aménagement et la  
gestion du Parc  
naturel régional de la  
Forêt d'Orient**

**DATE DE LA  
CONVOCATION**  
8 novembre 2023  
**DATE D'AFFICHAGE**  
8 novembre 2023

**NOMBRE DE DELEGUES**  
**Afférents au Comité : 88**  
En exercice : 88  
Présents : 56  
Votants : 56  
+ 12 pouvoirs

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre à 17h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient se sont réunis à la salle des fêtes de Radonvilliers sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

### **Conseillers régionaux**

M. Philippe BORDE  
M. Alain CEDELLE  
Mme Annie DUCHENE avec le pouvoir de Mme Gabrielle CHEVILLON  
M. Pascal ERRE avec le pouvoir de M. Jordan GUITTON  
Mme Isabelle HELIOT-COURONNE  
M. Maxence MEUNIER avec le pouvoir de Mme Gaëlle DUPRE  
M. Ghislain WYSOCINSKI

### **Conseillers départementaux**

M. Alain BALLAND  
Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT  
M. Bertrand CHEVALLIER  
Mme Marielle CHEVALLIER  
M. Philippe DALLEMAGNE avec le pouvoir de Mme Marie-Noëlle RIGOLLOT  
Mme Claude HOMEHR  
M. Jean-Michel HUPFER  
M. Olivier JACQUINET avec le pouvoir de M. Bernard DE LA HAMAYDE  
Mme Arlette MASSIN avec le pouvoir de Mme Marie-Thérèse LEROY  
M. Philippe PICHERY

### **Troyes Champagne Métropole**

M. Nicolas HONORE  
M. Fabien GERARD  
M. Marc SEBEYRAN  
M. Pascal HENRI

### **Communes du territoire**

Amance – M. Jean-Michel PIETREMONT, Maire, titulaire  
Assencières – M. Jean-Louis PINET, Maire, titulaire, avec le pouvoir de M. Sébastien CARRET  
Bossancourt – M. Wlady PAILLEZ, suppléant  
Bouy-Luxembourg – M. Ghislain ROBERT, titulaire  
Brienne-la-Vieille – M. Gaël GROSMARE, Maire, titulaire  
Brienne-le-Château – M. Christophe AUBRY, titulaire  
Champ-sur-Barse – Mme Virginie VANHOORNE, titulaire  
Chauffour-les-Bailly – Mme Marie-Claude BEZINS, titulaire  
Dienville – M. Claude LARGE, Maire, titulaire  
Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire

Géraudot – Mme Noémie BRAGUE, Maire, titulaire, avec le pouvoir de M. Benoît VACHERET  
Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire  
Juvanzé – Mme Maryline BEAUDEUX, suppléante  
La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire  
Lassicourt – Mme Angélique LACOUR, titulaire  
Laubressel – M. Edin ZULIC, titulaire  
Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire titulaire, avec le pouvoir de Mme Magali ROSSITTO  
Mesnil-Saint-Père – M. Gilles LOYER, titulaire  
Molins-sur-Aube – M. Gilles JACQUARD, Maire, titulaire  
Montiéramey – M. Olivier IRDEL, titulaire  
Montreuil-sur-Barse – M. René BARBEIRO, titulaire  
Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire  
Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire  
Précy-Notre-Dame – Mme Raphaëlle AUBRY, titulaire  
Précy-Saint-Martin – M. Richard VEIBERT, titulaire  
Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire  
Radonvilliers – Mme Marie-Noëlle ROBITAILLE, suppléante  
Rosnay-L'Hopital – M. Jean-Philippe MIGNOT, titulaire  
Rouilly-Sacey – M. Patrick DYON, Maire, titulaire  
Saint-Christophe-Dodinicourt – M. Pascal SANTEL, titulaire  
Thennelières – M. Julien DEON, titulaire  
Trannes – Mme Bénédicte SCOHY, suppléante avec le pouvoir de Mme Emilie COUVREUX  
Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire  
Vallentigny – M. Bruno DEZOBRY, Maire, titulaire  
Vendeuvre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire avec les pouvoirs de M. Christophe DUXIN et de M. Raymond LUCK

La séance a été ouverte par Mme la Vice-Présidente, Isabelle HELIOT-COURONNE.



## Modification des statuts du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Vu les statuts du SMAG PNRFO du 5 octobre 2023 ;

Il est proposé au Comité syndical de valider la modification des statuts du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient selon les propositions ci-dessous :

### **Statuts actuels**

#### **Article 10 – Le Bureau Syndical**

##### **10.1 Composition**

*Le Bureau est composé de 18 membres titulaires élus par le comité syndical dont un président et quatre vice-présidents et un secrétaire.*

*4 pour le Conseil régional Grand Est*

*4 pour le Conseil départemental de l'Aube*

*2 pour Troyes Champagne Métropole ;*

*4 pour les bourgs-centres, chefs-lieux de cantons situés dans le périmètre du Parc*

*4 pour les communes du Parc autres que les bourgs-centres*

### **Propositions**

#### **Article 10 – Le Bureau Syndical**

##### **10.1 Composition**

*Le Bureau est composé de **19 membres** titulaires élus par le comité syndical dont un président, quatre vice-présidents et un secrétaire.*

***1 Président choisi parmi les membres du Comité syndical quel que soit son collègue ;***

*4 pour le Conseil régional Grand Est ;*

*4 pour le Conseil départemental de l'Aube ;*

*2 pour Troyes Champagne Métropole ;*

*4 pour les bourgs-centres, chefs-lieux de cantons situés dans le périmètre du Parc ;*

*4 pour les communes du Parc autres que les bourgs-centres.*

Le Comité syndical, à l'unanimité, décide de :

- approuver le projet de modification des statuts du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient tels que ci-dessus ;
- autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.



Isabelle HELIOT-COURONNE

Isabelle HELIOT-COURONNE  
2023.11.27 12:22:22 +0100  
Ref:20231124\_161801\_1-1-O  
Signature numérique  
Par absence et par délégation,  
le 1er Vice-Président